



Mulhouse, le 23 juin 2020

à
Madame l'Inspectrice d'Académie,
Directrice Académique des Services
de l'Education Nationale du Haut-Rhin

Objet : mise à la disposition des équipes pédagogiques de la journée de solidarité et de la journée académique

Madame l'Inspectrice d'Académie,

De grandes incertitudes planent sur les conditions sanitaires de la rentrée de septembre. De ce fait, le travail de préparation sera plus dense encore que d'habitude (mise en œuvre d'un nouveau protocole, adaptation de l'organisation, des progressions et des apprentissages, ...) et nécessitera à nouveau une mobilisation importante des équipes pédagogiques, déjà mises à rude épreuve ces dernières semaines.

Pour réaliser ce travail sereinement, nous souhaiterions que vous puissiez dégager du temps pour nos collègues en amont de la rentrée. Nous vous proposons donc de leur octroyer douze heures sur leurs obligations réglementaires de service hors présence des élèves, en l'occurrence :

- la journée de solidarité
- les deux demi-journées de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques journée académique

Nul doute qu'ils sauront utiliser ce temps pour adapter l'organisation des écoles au plus près des contraintes sanitaires du moment, au bénéfice de tous les élèves.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez croire, Madame l'Inspectrice d'Académie, en notre attachement au service public d'éducation.

Pour l'intersyndicale SE-Unsa 68, Sgen CFDT Alsace, SNUipp-FSU 68
André Gehenn, Chloé Muller, Ghislaine Umhauer